

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**PERSONNEL -
Annualisation du temps
de travail des agents du
pôle mécanique de la ZAE
la Clef des Champs.**

==

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
14/09/18

Date d'affichage :
14/09/18

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 73

Nombre de Conseillers
votant : 73

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 21 SEPTEMBRE 2018 à 16h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, M. Michel LANGLET, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Damien NICOLAS, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Mélanie MASSOT, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Olivier TOURNAY, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Hugues DEMAREST suppléant de M. Richard TELATYNSKI, Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, Monsieur Jacques DOLECKI suppléant de M. Jean-Marie GONDRY, M. René JOLY suppléant de M. Jean LEFEVRE, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Paul GIRONDE représenté(e) par M. Gilles GILLET, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI représenté(e) par Mme Françoise JACOB, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Denise LEFEBVRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par Mme Sylvette LEICHNAM, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Philippe CAMELLE représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Djamilia MALLIARD représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Sylvie SAILLARD représenté(e) par Mme Christine LEDORAY, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

Mme Myriam HARTOG, M. Yannick LEJEUNE, M. Jacques HERY

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Une nouvelle organisation du temps de travail a été expérimentée au pôle mécanique de la Clef des Champs entre le 1^{er} mars et le 30 juin après validation par le comité technique lors de sa séance du 12 février dernier.

Cette expérimentation visait à instaurer une modulation du temps de travail en fonction de la saisonnalité et du développement des activités du site.

A l'issue de la période d'expérimentation, un bilan a été mené avec l'ensemble des agents et la Direction visant à évaluer l'efficacité de l'organisation proposée et identifier les mesures correctives à mettre en œuvre dans l'organisation du service et du travail.

Il ressort de cette évaluation qu'une annualisation du temps de travail comportant plusieurs cycles de travail peut être mise en œuvre dans les conditions suivantes :

- fermeture administrative obligatoire du circuit de vitesse par arrêté ministériel du 15 décembre au 15 janvier. L'arrêt total des activités du pôle mécanique et la fermeture du site aux usagers pendant les vacances scolaires de Noël implique l'obligation pour le personnel affecté sur le site pendant la même période de prendre congé,

- une période basse du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} octobre au 31 décembre caractérisée par la baisse des activités commerciales et la gestion des espaces verts,

- une période haute du 1^{er} avril au 30 septembre définie par la forte saisonnalité de l'activité commerciale et des entretiens espaces verts.

Les bornes hebdomadaires sont définies du lundi au dimanche, pour une ouverture du site environ 330 jours/an. Les bornes quotidiennes de travail sont fixées de 7h à 19h.

Cette annualisation du temps de travail, incluant le fonctionnement des weekends, concerne les postes suivants :

- Responsable des pistes du pôle mécanique.
- Responsable Adjoint des pistes du pôle mécanique.
- Agents techniques en charge de la maintenance et de l'entretien des espaces verts du pôle mécanique.

La répartition des 1 607 heures annuelles de travail (répartition estimative selon cycles de dimanches et hors éventuels remplacements pour congés annuels ou arrêts maladies) s'effectuerait ainsi :

- période haute du 1^{er} avril au 30 septembre décomposée en 26 semaines de 40h30 pour un total de 1053 heures (en moyenne)

- période basse du 2 janvier au 30 mars et du 1^{er} octobre au 22 décembre décomposée en 26 semaines de 21h18 (en moyenne) pour un total de 554 heures.

Le comité technique a été consulté préalablement, conformément à la réglementation en vigueur.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

- d'approuver l'annualisation du temps de travail des agents du pôle mécanique de la ZAE la Clef des Champs dans les conditions mentionnées au présent rapport.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 72 voix pour et 1 abstention, adopte le rapport présenté.

S'est abstenu(e) : M. Olivier TOURNAY

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20180921-43394-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/18

Publication : 11/10/18

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation